

PAR COURRIEL

Québec, le 21 juillet 2021

Objet : Demande d'accès n° 2021-04-048 – Lettre de réponse

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 15 avril dernier, concernant le ou les rapports d'inspection du dossier 100400-114518659 (Mines Wabush) du registre des déclarations de culpabilités, tout document démontrant que l'amende de l'entreprise a bel et bien été payée ainsi que tout document démontrant les frais encourus par le gouvernement du Québec depuis 2013 à aujourd'hui en matière de réhabilitation environnementale du lieu endommagé par Mines Wabush et ayant mené au constat 100400-114518659.

Le document suivant est accessible. Il s'agit de :

- Accident technologique_1er sept 2013, 5 pages.

Vous noterez que, dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Par ailleurs, nous vous informons que certains documents relèvent davantage du ministère de la Justice du Québec. En vertu de l'article 48 de la Loi, nous devons vous référer à la personne responsable de l'application de cette loi au sein de cet organisme :

Coordonnées de la personne responsable
M^e Marie-Claude Daraiche
Responsable de l'accès à l'information et de la
protection des renseignements personnels
1200, rte de l'Église, 9^e étage
Québec (QC) G1V 4M1
Tél. : 418 643-4090
Télec. : 418 643-3877
demande_acces@justice.gouv.qc.ca

... 2

Concernant le dernier point de votre demande, nous vous informons qu'aucun frais n'a été encouru par le gouvernement du Québec pour la réhabilitation du terrain, car celle-ci a été réalisée par l'entreprise.

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec M^{me} Patricia Lévesque, analyste responsable de votre dossier, par courriel à l'adresse patricia.levesque@environnement.gouv.qc.ca, en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice,

Original signé par

par Chantale Bourgault

p. j. 3

ACCIDENT TECHNOLOGIQUE

N/Référence : 7610-09-01-0012649

T - 300836290

(401070842)

Date de l'événement : 2013-09-01	Heure : 7 h 16	Nombre de photos : 48
Organisme impliqué : Cliffs mine Wabush		Tél. : (418) 962-5131
Adresse : 1505, chemin de la Pointe Noire		Poste :
Ville : Pointe-noire (Sept-Îles)		Code postal : G4R 4L4
Endroit de l'événement : Baie de Sept-Îles		Code S.P. :
Ville de l'événement : Sept-Îles		No de ville : 97007
Produit en cause : Mazout lourd #6 (Bunker)		État du produit L/S/G (L)

Non classé	Classe	UN :	Quantité :	Aspects humains
		CAS :	Approx. : <input checked="" type="checkbox"/> Imp. : _____	Sans objet : <input checked="" type="checkbox"/>
			Précise : <input type="checkbox"/> Dév. : 450000 L	Évacués : <input type="checkbox"/> Nbre : _____
			Sans dév. : <input type="checkbox"/> Réc. : _____	Blessés : <input type="checkbox"/> Nbre : _____
				Traités imm. : <input type="checkbox"/> Nbre : _____
				Hospitalisés : <input type="checkbox"/> Nbre : _____
				Décédés : <input type="checkbox"/> Nbre : _____

SECTEUR :

Aéroportuaire <input type="checkbox"/>	Commercial <input type="checkbox"/>	Forestier <input type="checkbox"/>
Industriel <input checked="" type="checkbox"/>	Minier <input checked="" type="checkbox"/>	Mixte <input type="checkbox"/>
Portuaire <input checked="" type="checkbox"/>	Résidentiel <input type="checkbox"/>	Rural <input type="checkbox"/>

Autres : _____

IMPACT :

Air <input type="checkbox"/>	Infrastructure souterraine <input type="checkbox"/>	Infrastructure d'intérieur <input type="checkbox"/>
Cours d'eau <input checked="" type="checkbox"/>	Infrastructure de surface <input checked="" type="checkbox"/>	Milieu naturel <input checked="" type="checkbox"/>

TYPE D'ÉVÈNEMENT :

Aérien <input type="checkbox"/>	Bris d'équipement <input checked="" type="checkbox"/>	Déversement illégal <input type="checkbox"/>	Ferroviaire <input type="checkbox"/>	Incendie <input type="checkbox"/>
Manutention <input checked="" type="checkbox"/>	Maritime <input type="checkbox"/>	Réservoir <input type="checkbox"/>	Routier <input type="checkbox"/>	Travaux illégaux <input type="checkbox"/>
			Autres <input type="checkbox"/>	

Sommaire (causes de l'événement) : Déversement de mazout lourd lors du transfert vers d'autres réservoirs

Signalé par : Marie-Josée Gagné, coordonnateur environnement

Organisme : Cliff Mines Wabush

Tél. : 53-54 poste () Date : 2013-09-01

Origine M.E.F. (O/N) : O

Appel reçu à : 7 h 20

Fin de la conversation : h

PERSONNES PRÉSENTES SUR LES LIEUX

Sortie : Oui ou Non (Oui)	
Urgence-Environnement : Martine Baron	Rendu sur les lieux à : 10 h 30
Organisme impliqué : CLIFFS, SIMEC	Quitte les lieux à : 21 h 50
Responsables municipaux : _____	Temps total : 11 h 20
	Nombre de sorties : 1
	Catégorie : 1 <input type="checkbox"/> 2 <input checked="" type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/>
	Demande d'exécution de travaux (O/N) : O
	Émission 115.1 (O/N) : O
Autres : Port de Sept-Iles	Fonds d'urgence (O/N) : N Coût \$
	Pér. de traitement : Int. <input type="checkbox"/> Ext. <input type="checkbox"/> Comb. <input type="checkbox"/>
Transféré à (serv. ou code) : _____	Zone (M.T.M.) : _____ X : _____ Y : _____

Sommaire (interventions) : A la suite d'une fuite de mazout sur un réservoir survenu vendredi, l'entreprise a entrepris des manœuvres de transfert de mazout vers leurs deux autres réservoirs. Toutefois le réservoir no. 401 a débordé. La quantité déversé est inconnue pour le moment. L'opération de transfert est arrêtée et ils regardent pour colmater. Le tout est confiner avec une digue

SIGNATURE : _____

DATE : _____

DATE	HEURE	JOURNAL DES ACTIVITÉS
2013-09-01	9 h 50	Réception de l'appel du coordonnateur d'urgence me demandant de me rendre à la mine Wabush suite au déversement de mazout lourd. Départ pour le bureau.
	10 h 05	Appel à l'intervenante de garde pour les détails. Je pars vers le site.
	10 h 30	Arrivée à Mine Wabush. Je me dirige vers le « tank farm ». À mon arrivée, je constate la présence de Sani-Manic et Veolia autour du réservoir 401, affairés à récupérer le mazout déversé dans le bassin de rétention, du côté de la baie de Sept-Îles. SIMEC est en train de placer des estacades dans la baie, du point de déversement vers la plage en direction de l'ouest. Je rencontre Steeve Charest, directeur général, Frédéric Maloney, coordonnateur environnement et 53-54 , ingénieur responsable environnement, employés de Cliff. Je note la présence d'employés de la minière. Le vent provient de l'est.
	11 h 10	<p>Avec Frédéric Maloney, je visite les réservoirs (401,402 et 403). Le déversement a eu lieu dans le bassin (digue) de rétention du réservoir 401. Le mazout a coulé à partir du dessus du réservoir 401 dans le bassin de rétention du réservoir. Je ne vois pas de mazout au sol dans la digue du réservoir 402. Je vois la résurgence du réservoir 403, problème à l'origine de transvasement de mazout. Le mazout a été transféré du réservoir 402 vers le 401 sans problème et du 403 vers le 402, ce qui a provoqué le déversement du réservoir 401. Le déversement aurait été causé par la vibration lors du transfert du mazout du 403 vers le 402, ce qui a fait ouvrir une valve entre le 402 et le 401 et occasionner un trop plein dans le 401, d'où le débordement.</p> <p>La présence d'un « trou de marmotte » dans le bassin de rétention a permis l'écoulement de mazout dans la baie de Sept-Îles (fleuve). La quantité est estimée à environ 1000L à l'eau. Le « trou de marmotte » a été bouché avec de la bentonite. Il y avait aussi un autre trou dans la même digue qui a été bouché aussi avec de la bentonite. Je ne trouves pas de sentier se rendant au bord de la plage, pour voir le site du déversement dans la baie.</p> <p>Je vois du haut de la pente donnant sur la plage, la présence de mazout dans l'eau (liquide noir consistant et épais).</p>
	11 h 40	Je me rends à la plage. La marée est montante. Il n'y a pas de chemin menant à la plage. Je débute par la section de plage près du « tank farm ». Je ne vois pas

DATE	HEURE	JOURNAL DES ACTIVITÉS
		<p>d'eau mais plutôt des vagues de mazout. Le sable de la plage est composé en partie de minerai de fer. Il est difficile de marcher sur la plage car j'enfoncé dans le sable. À partir de cette section de plage, je ne peux me rendre à la section plus à l'ouest ou à l'est, à cause des enrochements naturels ou artificiels sur la rive. Les estacades sont en place à cet endroit.</p> <p>Pour la section « pump house », il n'y a pas de chemin vers la plage. Là aussi, la plage est souillée et je vois des vagues de mazout. SIMEC installe des estacades à l'extrémité ouest de cet endroit. Je ne peux me rendre à la prochaine section par la rive. Vincent Bénéteau, coordonnateur environnement, m'accompagnera pour le reste de la journée.</p> <p>Je me rends plus à l'ouest vérifier l'état de la section suivante. Je remarque à partir de l'endroit où il y a une courbe dans la route, que la plage et l'eau semblent être souillées. Il n'y a pas de chemin pour ce rendre à la plage. Je réussis à descendre vers la plage. Cette section est aussi touchée et je demande que SIMEC vienne y installer une estacade.</p>
	13 h 20	<p>Réunion au bureau de la mine avec plusieurs représentants de la minière. Petit compte rendu des opérations en cour. Pour l'instant, les travaux de récupération se concentrent autour du réservoir 401. Le plan pour trouver la source du problème au réservoir 403 va attendre un peu. La minière demande s'il est possible de faire des chemins pour se rendre à la plage, pour permettre la récupération du mazout au camion vacuum. L'autorisation de travaux est donnée, vu l'urgence de la situation. Le vent a changé de direction, il provient de l'ouest. Je m'informe sur les quantités de matériels disponibles pour la récupération (couches, boudins et rouleaux d'absorbants). Je demande s'il est possible de placer des absorbants sur la plage pour récupérer le mazout. Des rouleaux seront étendus sur le sable. La minière, section achat, contacte les fournisseurs depuis ce matin pour avoir des fournitures supplémentaires. L'évaluation du déversement est revu à la hausse, au moins 2000 L de déverser à l'eau.</p>
	13 h 50	<p>Les travaux pour faire des chemins menant à la plage ont commencé. Du sable supplémentaire sera apporté pour permettre la descente et la remontée des camions vacuum. Je ne vois pas d'ajout de matières en suspension dans l'eau suite aux travaux.</p>

DATE	HEURE	JOURNAL DES ACTIVITÉS
	14 h 30	<p>La marée est baissante. Avec 3 employés de la mine, qui me montre où descendre, je me rends vers le site du déversement de mazout dans la baie. Je ne peux voir d'où provient la fuite au travers des roches. Il y a une estacade qui part de cet endroit vers l'ouest, vers la plage « tank farm ». Je vois une nappe de mazout en dehors de l'estacade, qui se dirige vers le quai. Des estacades seront placées autour du quai.</p> <p>Je parcours les sections de plage et constate les dégâts. Le mazout couvre le littoral. Les roches bordant la baie sont souillées par le mazout. Je note la présence de plusieurs espèces d'oiseaux autant dans l'eau que sur la plage.</p>
	15 h 30	<p>Le chemin se rendant à la plage « pump house » est fait. Un spécialiste de SIMEC est arrivé, Michel Gosselin. Il va s'occuper des activités sur le terrain. Il va augmenter les effectifs sur les bateaux. Il y a assez d'estacade de disponible à l'entrepôt de SIMEC pour couvrir la zone. La remorque est en route avec un autre chargement d'estacades.</p>
	16 h 00	<p>Je me rends au quai. Les estacades sont en place. Je constate la présence de petites nappes de mazout et d'iridescence sur l'eau, en quantité moins importantes que sur la plage.</p>
	16 h 30	<p>Je retourne au site de déversement dans la baie. L'estacade est hors de l'eau car la marée est basse. Il y a une partie de l'estacade qui ne touche pas l'eau puisqu'elle est attachée sur l'enrochement de la plage. Il n'y a aucun boudin de placer à l'eau.</p>
	17 h 00	<p>Rencontre au bureau de la mine avec les représentants de la minière et 53-54 de SIMEC. Il m'informe qu'il y aura un survol vers 18h30 en hélicoptère avec un autre spécialiste de SIMEC pour constater l'ampleur du déversement dans la baie. Il recommande la manière rapide pour la récupération du mazout sur le sable, soit la récupération avec des loaders et des pelles pour enlever ce qu'il y a de plus visible avant la prochaine marée haute. Les travaux sont autorisés vu l'urgence. La méthode douce, soit le nettoyage par balayage et l'écumage, est très longue.</p> <p>La minière doit prévoir des tours d'éclairage pour la nuit ainsi qu'un endroit pour l'entreposage des sols contaminés. Un pad temporaire sera construit dans la cour de l'usine. Il sera composé, d'une toile étanche recouverte d'une certaine épais-</p>

DATE	HEURE	JOURNAL DES ACTIVITÉS
		<p>seur de sable non contaminé, avec des remblais sur la côté, et ayant une légère pente.</p> <p>Le mazout récupéré jusqu'à maintenant, est transféré dans des citernes appartenant à la minière et sera réutilisé.</p> <p>Le grattage des plages sera fait à marée basse et le siphonage de la nappe de mazout s'effectuera à marée haute.</p> <p>Les tours d'éclairage sont installés sur les berges. Le grattage débute sur la plage du « tank farm ».</p>
	19 h 20	<p>Rencontre au bureau de la mine avec les représentants de la minière et SIMEC. L'écrémeuse est en fonction. 53-54 de SIMEC fait un topo du survol d'hélicoptère. Il y a 3 nappes : une de 350 m de large par 750 m de long, une de 50 m par 1650 m et la 3e de 60 m par 350 m. Pour la majorité des nappes, il s'agit d'iridescence. SIMEC évalue les quantités entre 850 et 6050 L de mazout. Il y aura un autre vol demain matin à 5h45. Je serai présente.</p>
	20 h 50	<p>Je vais voir la construction du pad temporaire. Il est conforme au demande que j'ai fait.</p> <p>Avec 2 employés de la minière, je me rends en bas du chemin qui a été construit à la « pump house ». Le chemin n'est pas terminé, il ne se rend pas au niveau de la plage. Les travaux cessent pour la nuit car même avec l'éclairage d'appoint, la visibilité est faible. La marée est montante.</p> <p>Les travaux de nettoyage vont continuer toute la nuit dans le bassin de rétention du réservoir 401</p>
	21 h 50	<p>Je quitte le site.</p>